

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 4 MARS 2021

DEL-2021-31

L'An deux mille vingt et un, le quatre mars, à 8 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 25/2/2021, s'est réuni 'Salle Parmand' du Centre de convention d'Archamps sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, DETURCHE, PARIS, TARAGON.
MM AEBISCHER, AMOUDRY, BOUVARD, CHASSAGNE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, DEAGE.

Etaient absents ou excusés :

Mme MERMIER.
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, GILLET, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER – Payeure départementale
Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERINEL, PERRILLAT,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LOUVEAU, PUANGSUDRAC, SCOTTON, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 19
Représenté par mandat : 2

**Objet : COMMUNE DE DOUSSARD - ROUTE DE MARCEAU - AMENAGEMENT DE VOIRIE,
RENFORCEMENT DES RESEAUX HUMIDES ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES
RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE
COMMANDES AVEC LA COMMUNE**

Exposé du Président,

Par délibération en date du 20 février 2020, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune de DOUSSARD pour l'aménagement de la route de Marceau.

La commune de DOUSSARD entreprend de réaliser des travaux d'aménagement de la route de Marceau, comprenant le renforcement des réseaux d'eaux pluviales et d'alimentation en eau potable.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique d'électricité et de télécommunications, ainsi que la modernisation du réseau d'éclairage public sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprend 3 lots.

- **LOT N°1 : « TERRASSEMENT, GENIE CIVIL »**
- **LOT N°2 : « GENIE ELECTRIQUE »**
- **LOT N°3 : « FINITIONS - ENROBES »**

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 24 février 2021 a classé et émis un avis sur les offres.

Elle propose à chacun des pouvoirs adjudicateurs de retenir les offres jugées techniquement et économiquement les plus avantageuses suivantes :

- **Lot n°1** : L'entreprise MITHIEUX pour un montant de 136.278,65 euros H.T.

La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SYANE correspond à un montant de 41.099,78 euros H.T.

- **Lot n°2** : L'entreprise HTB SERVICES pour un montant de 39.815,00 euros H.T.

- **Lot n°3** : L'entreprise SERTP pour un montant de 96.918,67 euros H.T.

La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SYANE correspond à un montant de 11.993,60 euros H.T.

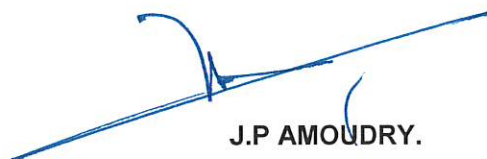
Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord pour les marchés à conclure pour les lots n°1 et 3 avec les titulaires retenus, et à autoriser le Président à signer les marchés relatifs aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE,
2. à donner leur accord pour le marché à conclure pour le lot n°2 avec le titulaire retenu et à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


J.P AMOUDRY.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE